



mouvement Luttes Solidarités Travail (LST)  
mouvement de rassemblement des plus pauvres pour lutter avec d'autres contre la misère et ce qui la produit

## COMMUNIQUE DE PRESSE

25 avril 2008

*Le 1er Mai, Fête du travail ! La fête pour qui, cette année ?*

Le mouvement Luttes Solidarités Travail ([www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)) appelle à une mobilisation de tous à partir d'une *recherche collective* relative aux **nouvelles formes « d'emploi »** qui, non seulement, **fragilisent** les travailleurs les plus pauvres mais aussi **le monde du travail en général**.

Nous y analysons le système très actuel des *titres-services* afin d'illustrer quatre grands constats, à savoir :

1. Ces « emplois » maintiennent très souvent les travailleurs pauvres dans la pauvreté. En effet, souvent, les revenus via ces types de contrat ne permettent à une famille pauvre de mieux vivre ; parfois même, les revenus de la famille diminuent.
2. Ces « emplois » fragilisent le monde du travail en général. Les dérogations aux diverses législations du travail mettent en concurrence des travailleurs pour déréguler les protections des travailleurs. Les conditions de travail des plus pauvres « tirent » ainsi vers le bas celles de l'ensemble des travailleurs. En ce sens, les plus pauvres sont *inclus* dans la sphère économique, alors que l'on dit généralement qu'ils en sont *exclus*.
3. Ces « emplois » jouent avec le marché et procèdent d'une « délocalisation interne » des activités économiques. En effet, dans notre économie de marché, une entreprise subventionnée (sous couvert d'économie solidaire, par exemple) ou « employant » sur base de ces nouvelles formes de contrat peut proposer à ses clients des prix nettement plus concurrentiels qu'une entreprise dont le personnel est sous contrat de travail respectant les acquis des luttes ouvrières. Nous montrons que la tension de concurrence sur le prix client est de 1 à 5 pour les titres-services.
4. Ces « emplois » volent les travailleurs. En touchant au salaire différé des travailleurs (caisses de solidarité qui ne sont plus alimentées ou qui sont utilisées à d'autres fins que la solidarité, comme le financement des titres-services) ou aux recettes fiscales (abattements fiscaux, déductions fiscales pour les utilisateurs de titres-services, exonération de TVA pour les titres-services), ce sont les travailleurs que l'on vole in fine.

En publiant ce texte, le mouvement LST lance un appel à entamer un débat à partir de cette analyse enracinée dans les réalités des travailleurs les plus pauvres.

Document téléchargeable à partir de : [www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)

Informations complémentaires :  
LST asbl (Luc Lefèbvre), rue Pépin 27 à 5000 Namur  
081/22.15.12 – 0496/18.64.77 – [contact@mouvement-lst.org](mailto:contact@mouvement-lst.org)